

■ Fondation en faveur de la protection du patrimoine architectural, artistique et historique de la Chaux-de-Fonds

à La Chaux-de-Fonds, Passage Léopold-Robert 3, c/o Service d'urbanisme, CH-645-4097713-6. Nouvelle fondation. Acte de fondation du: 16.11.2004. But: favoriser, notamment par le biais de subventions, la conservation, la restauration, la mise en valeur et la connaissance du patrimoine immobilier et des éléments mobiliers qui s'y rattachent, présentant un intérêt architectural, artistique ou historique et qui se situent sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds. Organisation: conseil de fondation de 5 membres au moins. Kurth Laurent, de Rüschelen, à La Chaux-de-Fonds, président, Jeanneret-Grosjean Jean-Daniel, du Locle, à La Chaux-de-Fonds, secrétaire, Bujard Jacques, de Lutry, à Fontaines (NE), Fröhlich Martin, de Zurich, à Berne, et Radicchi Raffaello, de et à La Chaux-de-Fonds, membres du conseil de fondation. Signature collective à deux du président ou du secrétaire, ou collective à deux avec le président ou le secrétaire des trois autres membres du conseil de fondation. Dépôt d'un règlement d'organisation du 16.11.2004.

Journal no 3007 du 09.12.2004
(02589920 / CH-645.4.097.713-6)